

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X
									✓	

L'Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 28 OCTOBRE, 1880.

No. 4.

Puits à gaz de Louiseville.

Nous aurions pu, avant ce jour, insérer dans nos colonnes certains détails sur ces fameux puits à gaz de Louiseville, détails que tous nos lecteurs auraient, sans doute, été très-désireux de connaître; à deux reprises différentes, notre professeur, M. Laflamme, avait bien voulu nous dire quelques mots de l'excursion qu'il y avait faite dans le but d'examiner de près ce singulier phénomène. Cependant nous ne regrettons pas d'avoir attendu. Après la conférence publique donnée jeudi dernier, nous nous trouvons plus à même de donner des renseignements plus précis sur ces sources gazeuses. Nous serons plus complet et surtout plus exact.

Nous aurions voulu reproduire cette conférence toute entière, malheureusement, c'est impossible; on voudra bien se contenter de notre pauvre et succincte analyse.

Disons de suite que l'auditoire de jeudi soir était très-nombreux; l'amphithéâtre était littéralement rempli, en dépit d'une pluie torrentielle qui inondait les rues. Tous les évêques de la Province, venus à Québec pour la réunion du Conseil de l'Instruction Publique, étaient présents, ainsi que l'Hon. Chauveau, M. le Maire, l'Hon. Garneau, etc.

Après quelques petits détails sur son excursion à Louiseville et les circonstances qui l'avait accompagnée, le conférencier aborda le sujet principal de son étude, le gaz de Louiseville, ses propriétés, son origine, etc.

Il y a dans cet endroit, plusieurs sources gazeuses, mais le puits le plus considérable qui ait été creusé est placé à l'ouest de la petite Rivière-la-Loap, à un mille et demi à peu près de Louiseville. On a constaté son existence il y a déjà plus de cent ans. Depuis plus d'un siècle il n'a cessé d'émettre du gaz. Les premiers cultivateurs de Louiseville s'aperçurent, en enlevant une souche de pin, que le sol était soumis à une ébullition violente. On y creusa un puits qui fut le premier puits à gaz de l'endroit. Aujourd'hui après divers aggrandissements successifs, le puits peut avoir huit pieds sur dix.

Les phénomènes qui se passent à l'intérieur sont assez extraordinaires. L'eau boueuse qui le remplit s'agite violent-

ment, sous l'effort des bulles gazeuses qui se font jour à travers sa masse. On dirait une gigantesque marmite, placée sur un feu très-ardent et bouillant à gros bouillons. Il y a donc là du gaz et en grande quantité, mais ce gaz, peut-il être employé comme gaz d'éclairage? Peut-il servir au chauffage?

La dernière question était toute résolue puisqu'on avait déjà allumé le gaz, et dès qu'un gaz brûle il peut servir au chauffage. De plus sa flamme est plus chaude que celle du gaz ordinaire. Pour mettre à l'épreuve le pouvoir éclairant du gaz naturel, on illumina, le soir, le salon de M. le Curé de Louiseville avec un brûleur alimenté par ce gaz. Il n'était que juste d'offrir au vénérable M. Boucher, qui porte si vaillamment ses 50 ans de sacerdoce, les prémices du nouvel éclairage.

Grâce aux autres volumineuses qui avaient été gonflées à Louiseville et transportées à Québec, nous avons pu constater par nous-mêmes la différence qui existe entre ce gaz et le gaz ordinaire. Sa lumière est plus pâle et moins pénétrante; il renferme en plus de charbon. Les chimistes nous feraient la guerre si nous négligions l'affaire importante de la formule. Voilà pour les satisfaire: ce qui surtoit donne au gaz ordinaire son pouvoir éclairant c'est le bicarbonate d'hydrogène, C_2H_4 , tandis que dans le gaz de Louiseville il n'y a que du protocarbonate d'hydrogène, C_2H_2 . Aussi sa lumière est-elle faible, bleuâtre.

On peut cependant le rendre plus éclairant au moyen de la gazoline, et de cette façon, avoir d'une même source naturelle deux gaz parfaits; l'un, non carburé, destiné au chauffage et l'autre, carburé, destiné à l'éclairage. La carburatation se faisant au puits même, les maisons ne courraient aucun danger par la présence de la gazoline à leur intérieur et les compagnies d'assurance n'auraient rien à dire.

Comme combustible, ce gaz serait très-économique. Car, on sait que le gaz chauffe beaucoup plus que le bois, le charbon et tous les combustibles ordinaires.

Relativement aux propriétés explosives, il est peut-être plus dangereux que le gaz ordinaire. Il en faut beaucoup moins pour constituer un mélange

explosif. Ensuite, étant parfaitement inodore, il pourra être mélangé à l'air en fortes proportions sans que sa présence ne soit dénoncée autrement que par l'explosion elle-même. La gazoline remédierait encore à cet inconvénient, en communiquant au gaz une odeur très-pénétrante.

Mais la quantité de gaz qui s'échappe de ces puits vaut-elle la peine qu'on s'en occupe? L'appareil dont on s'est servi dans une expérience récente s'est rempli en deux heures. Or cet appareil contient 615 pieds cubes. Donc en vingt-quatre heures on recueillerait 7380 pieds cubes. En outre, avec le gazomètre ci-dessus mentionné, on pouvait à peine recueillir un cinquième du gaz qui s'échappait d'un seul puits.

Ce dégagement gazeux durera-t-il longtemps? Il est impossible de rien dire de positif à ce sujet. On peut croire cependant, par analogie avec ce qui se passe aux États-Unis, que cette source durera très-longtemps. Chez nos voisins, certaines villes sont chauffées et éclairées depuis plus de vingt ans par le gaz naturel, sans qu'on remarque une diminution sensible dans le volume du gaz rejeté journellement. Et quand même ce dégagement ne durerait que 50, 100, 200 ans, on serait justifiable de songer à l'utiliser de quelque manière.

M. Laflamme, après avoir donné quelques notions sur la disposition des couches géologiques en cet endroit, concluait que ce gaz originait probablement des roches bitumineuses du Trenton.

Mais ces sources gazeuses ont peut-être une relation avec le pétrole. Dès 1861, le Dr. T. S. Hunt affirmait qu'en certain cas le Trenton pouvait contenir des sources de pétrole. Cependant, d'après le conférencier il y aurait peu d'espoir de trouver là des sources de pétrole exploitables bien que dans l'île Manicouline on ait foré dans l'Utica et le Trenton des puits à pétrole qui ont donné un rendement assez abondant.

Pour terminer nous donnerons les conclusions de M. Laflamme.

1. Les puits à gaz de Louiseville, tels qu'ils existent maintenant, fournissent une grande quantité de gaz, utilisable immédiatement pour le chauffage et médiatement, après carburatation, pour l'éclairage.

2. Ce gaz est du protocarbure d'hydrogène mélangé avec très-peu d'acide carbonique.

3. Ce gaz s'échappe probablement des lits du *Trenton* qui se trouvent à une certaine distance de la surface du sol.

4. Il serait intéressant de creuser à cet endroit un puits artésien pour s'assurer si le débit du gaz n'augmenterait pas, s'il n'y aurait pas même une chance de trouver du pétrole.

5. Ce produit naturel peut être utilisé dans la localité, mais il serait très difficile de le conduire à une grande distance à cause des frais que cela nécessiterait.

Dison enfin que grâce à une carte de Louiseville, préparée par les soins bienveillants de M. Eug. Taché, du Département des Terres de la Couronne, nous avons suivi très facilement les démonstrations géographiques et géologiques qui ont été faites durant le cours de la conférence.

A. G.

L' Abeille.

"For-an et hæc olim manini-se juvabit."

QUÉBEC, 28 OCTOBRE 1880.

Monsieur Jean-François-Xavier
Baillaigé.

(Suite et fin.)

M. Baillaigé fut ordonné prêtre le 9 novembre 1823. Il était donc, à l'époque de sa mort, dans sa 57^{ème} année de prêtrise. Immédiatement après son ordination, il fut nommé vicaire à St-Eustache. L'année suivante, il alla vicaire à Lorette; puis en 1826, à Chambly, et au Château-Richer. Ces trois années furent pour le jeune Baillaigé un vrai martyre. Il ne put jamais, en effet, se mettre au dessus d'une inquiétude qui lui enlevait tout repos: il croyait qu'on avait oublié, dans son ordination, une cérémonie dont l'omission rendait douteuse, suivant lui, sa promotion au Sacerdoce. Toujours sous l'impression que peut-être les sacrements qu'il administrait étaient nuls, il demanda avec les plus vives instances à être déchargé des fonctions du saint Ministère. En 1827, il obtint ce qu'il sollicitait et entra au Séminaire de Québec comme prêtre auxiliaire, avec permission de n'exercer aucune des fonctions qui supposent le caractère sacerdotal.

Ainsi soulagé, il se dévoua à ses nouvelles occupations avec un zèle qui ne s'est jamais démenti pendant les 53 ans qu'il passa au Séminaire. Il y fut professeur pendant 21 ans consécutifs, d'abord de classes élevées de littérature, puis de la classe des éléments latins, qui prit successivement les noms de

Trente-sixième, de Huitième et de Septième. Pendant ces 21 années, presque tout l'ancien clergé du diocèse de Québec lui passa entre les mains. Quand on songe que la classe des éléments latins renferme en moyenne de soixante à quatre-vingts élèves, on peut se figurer le nombre de personnes de tout rang qui sont heureuses d'avoir eu M. Baillaigé pour professeur. Jamais homme n'a été plus chéri et plus constamment respecté de ses élèves. Les anciens qui nous en parlent aiment à rappeler ces mille petits artifices qu'il savait si bien employer, soit pour exciter l'émulation, soit pour faire accepter un bon conseil. Il n'y a pas jusqu'aux punitions qu'il était obligé d'imposer, où il ne mettait une certaine tendresse qui faisait que l'élève puni ne lui en conservait jamais de ressentiment. Du reste il ne punissait que lorsqu'il ne pouvait s'en dispenser; et il aimait bien mieux avoir recours à ses autres procédés. Là il déployait tout son zèle. Avec quel art il savait faire valoir les moindres récompenses! et ses images, qu'il distribuait avec tant de largesse, comme elles étaient savamment étalées pour exciter une forte émulation parmi les petits concurrents! et son écureuil, et son suisse, qui lui apprenaient toute espèce de secrets à l'avantage de ses élèves! Il n'y a pas jusqu'à la *charlotte* (cette fêrule, heureusement devenue légendaire maintenant, mais qui était d'usage alors): comme il savait en inspirer une sainte terreur, afin d'avoir moins à s'en servir!

Vraiment, lorsqu'on nous raconte comment M. Baillaigé faisait la classe à ses petits enfants, nous sommes portés à regretter cet heureux temps, y compris la *charlotte*, pourvu toutefois qu'on s'en serve comme le bon Père Baillaigé.

Si quelqu'un de ses enfants avait un petit bobo, avec quelle tendresse maternelle il savait contribuer à sa guérison! c'était même, nous dit-on, à désirer quelquefois d'être malade pour avoir le plaisir d'être guéri par un si charitable médecin.

En 1848, on crut devoir enlever M. Baillaigé à la classe pour donner à son zèle une autre direction. Il fut nommé Économiste et chargé en même temps du soin des malades et de la réception de MM. les Étrangers. Il a occupé ce nouveau poste pendant 19 ans, jusqu'en 1867. A cette dernière époque il ne garda que le soin des malades et celui des Étrangers.

Le dévouement qu'il avait déployé dans sa classe, il l'augmenta encore, si c'était possible, dans ses nouvelles fonctions.

Lui qui aimait tant ses vacances de St-Jozachim, il se condamna à ne jamais aller au Petit-Cap pendant ces dix-neuf années, afin de présider lui-même aux

mille détails du *grand ménage*, qui se fait au Séminaire pendant le temps des vacances.

La cuisine, dans ce temps-là, était plus sévère que maintenant, si nous en croyons les anciens. Mais M. Baillaigé la suivait de près pour qu'elle ne devint pas plus sévère, et il savait, dans les limites de ses attributions, ménager de temps en temps d'agréables surprises, d'autant plus appréciées alors qu'on y était moins habitué qu'aujourd'hui.

D'un autre côté, M. Baillaigé était un inflexible interprète de la tradition. Il ne lui fallait rien moins qu'un ordre des Supérieurs pour l'en faire dévier. Mais aussi lorsque le Conseil avait décidé une modification aux usages reçus, M. Baillaigé s'y pliait avec la plus entière déférence, même quand ces nouveautés froissaient ses idées.

Quant à MM. les Étrangers, on peut dire que M. Baillaigé a été pour eux un vrai centre d'attraction. Aussi quelle politesse, quelles attentions délicates, quelle aménité dans ses rapports avec eux! Voir M. Baillaigé et causer avec lui, c'était assez pour faire aimer à venir au Séminaire. Personne parmi ses innombrable amis dans le clergé ne contredira cet avancé.

Mais c'est dans le soin des malades que s'est montré avec tout son éclat ce trésor de charité et de dévouement, que Mgr l'Archevêque a si bien fait valoir dans les quelques paroles qu'il a prononcées, au milieu de l'émotion générale, sur la tombe de notre cher défunt.

Pour ses malades, et surtout pour les enfants, M. Baillaigé ne connaissait pas ce que c'était que de se ménager. S'ils avaient besoin d'être veillés, il ne partageait cette fatigue avec personne. Tout au plus s'étendait-il tout habillé sur un canapé; et il savait dormir d'un sommeil si léger qu'au moindre soupir, au moindre mouvement de son malade, il était debout, prêt à rendre tous les services que requerrait l'état du patient. On l'a vu plusieurs fois passer des semaines entières sans se déshabiller, afin de ne pas compromettre, par défaut de vigilance, l'état précaire où pouvaient se trouver ses petits malades. Jamais mère tendre et dévouée n'apporta plus de dévouement auprès de ses enfants.

Rien donc de surprenant dans cette vive expression de reconnaissance qui éclate de tous côtés lorsqu'on parle de M. Baillaigé.

Ici encore se montrait cette bienveillance qui sait donner tant de charme aux services rendus.

M. Baillaigé s'identifiait tellement avec ses chers petits malades, qu'on l'a vu, après deux mois de soins assidus donnés à un enfant qui lui avait causé beaucoup de fatigues presque sans relâche, s'ennuyer de n'avoir plus rien à faire.

après le départ de son malade devenu convalescent grâce à ses soins affectueux.

Mais le corps n'était pas le seul objet des préoccupations de M. Baillaigé, dans ses fonctions d'infirmier. Il fallait voir avec quelle sollicitude il s'occupait des besoins spirituels de ses chers malades. Outre les bonnes paroles, les exhortations pieuses qu'il savait si bien leur adresser, le confesseur était mandé toujours de bonne heure. Si la maladie se prolongeait, et surtout si elle prenait une fâcheuse tournure, le bon Père Baillaigé n'était tranquille que lorsque tout était en règle.

Dans les dernières années, les malades et les étrangers devenaient pour le bon vieillard un sujet de préoccupation tellement fatigantes qu'il fallut le décharger complètement de ces deux offices. Depuis lors on peut dire que l'unique souci de M. Baillaigé a été de se préparer à aller paraître devant le bon Dieu, ce qu'il a fait en conscience.

M. Baillaigé a fondé, en faveur des écoliers pauvres, une œuvre admirable, celle des livres classiques. Cette œuvre, petite à son début, a toujours été grandissant, grâce à son zèle et à la générosité des membres du clergé qu'il avait su y intéresser. Un grand nombre d'élèves lui doivent ainsi d'avoir pu faire leurs études. Cette œuvre modeste qui va être continuée par le Séminaire, est si importante à nos yeux que nos lecteurs nous permettront sans doute d'y revenir dans un article spécial.

M. Baillaigé a pu jouir de l'estime dont on l'entourait. Ses noces d'or ramènèrent autour de lui, en 1873, ses anciens amis et un concours considérable de prêtres; celui-ci eût été bien plus grand encore, si M. Baillaigé eût consenti à transférer cette fête sur semaine. On peut dire aussi que M. Baillaigé a conservé l'usage de ses facultés intellectuelles presque jusqu'à la dernière minute.

Nous avons reçu un exemplaire de l'*Almanach des familles*, de J.-B. Roland et fils. Nos remerciements à qui de droit.

Nouvelles locales.

Nos confrères du chœur de l'orgue vont exécuter à la Toussaint la seconde messe d'Haydn, avec accompagnement d'orchestre.

Jeu-di dernier, il y avait grand dîner au Séminaire en l'honneur de Nos Seigneurs les Evêques de la Province.

Mgr D. Racine est allé à St-Anselme dimanche dernier, faire une visite à M.

l'abbé O. Paradis, son compagnon de classe. Sa Grandeur a officié à la messe et aux vêpres, assisté de MM. Paradis, N. Gingras et Chaperon, de Ste-Marie. M. l'abbé G. Côté fit le sermon à la messe et Mgr aux Vêpres. Ça été une fort belle fête pour les paroissiens de St-Anselme.

Premiers.

Physique.

E. Roy,

Physique.

Mathématiques.

E. Dorion,

Philosophie

Rétorique.

J.-E. Tachereau,

Vers latins.

C. Arsenault,

Thème grec.

Prosodie.

S. Bernard,

Version latine, 2 fois, thème latin.

P. Faucher.

Version grecque.

J. Gingras,

Vers latins.

T. Trépanier,

Grammaire grecque.

Quatrième.

G. Côté E. Côté L. Crépin, L. Audet, W. Bol-

duc, J. Rouillard, Eléments grecs.

R. Bauset,

Anglais.

Prosodie.

N. Laffamme, L. Cloutier, J. Lemieux, A. Mercier, O. Simard, P. Synott, Eléments grecs.

E. Fiset,

Anglais.

J. Bernier,

Thème latin.

Cinquième.

A. Bélard,

Exercice français.

J. Audet,

Version latine et anglais.

E. Dorion,

Anglais.

Méthode.

P. Boisseau,

Exercice français.

F. Rousseau,

Version latine.

H. Simard,

Anglais.

F. Delisle,

Thème latin.

E. Bergeron,

Sepième.

J. Beaumont, A. Lachance, A. Simard, J. St-

Mars, E. Villeneuve, Chs. Weippert, Eléments latins, 2 fois.

E. Lemvy, A. Thériault, E. Audbert, J. Dubois,

E. Fortier, G. Goulet, V. Hamel, P. Mervier,

F. Miller, E. Moisan, H. O'Farrell, Eléments

latins.

Eléments.

E. Faguy,

Exercice français et Eléments latins, 2 fois.

E. Frenette,

Exercice français.

J. Brennan,

Eléments latins, 2 fois.

G. Bernier, A. Bourget, J. Brennan, P. O'Rourke,

Eléments latins, 2 fois.

M. Lambert, G. Trudel, J. Déry, E. D'Estimauville, E. Frenette, D. McAvoy, N. Noël, A. Roy, A. Roy, E. St-Pierre, O. Talbot, E. Tachereau,

Eléments latins.

Huitième.

M. Lemieux,

Exercice français.

Société Laval.

Dimanche dernier, M. St-Amant nous a fait l'éloge de Sir George-E. Cartier. Dans la courte esquisse d'une vie si belle, si active et si féconde, M. St-Amant n'a cependant pas manqué de mettre en évidence le vrai caractère et le mérite qu'il faut reconnaître à Sir Georges. Tout en s'attachant presque exclusivement à ses grandes œuvres, la codification de nos lois par exemple, la décentralisation judiciaire, Monsieur St-Amant

a fait ressortir dans Sir Georges cette énergie à l'épreuve, cette constance inébranlable qui lui a permis de conduire à bonne fin toutes ses entreprises, sauf le projet grandiose du Pacifique, que son ami de cœur, Sir J.-A. Macdonald, devait avoir le bonheur de réaliser.

Pour caractériser cette belle gloire nationale, M. St-Amant a dit que Cartier n'était pas un homme à théorie, "un rêveur inactif de cabinet," non, il avait partout un but pratique, c'était dans toute la force du mot, un homme d'action; mais son titre de gloire, c'est son profond désintéressement, et, dans tout ce qu'il a fait, la pureté entière de ses motifs.

Les Annales Teresiennes

Tel est le non d'un petit journal mensuel qui vient d'être fondé au Séminaire de Ste-Thérèse. C'est un confrère tout-à-fait charmant, dont l'*Abcille* salue l'apparition avec joie et qui mérite certainement de voir s'ouvrir devant lui "les salons et les cœurs". Les premières pages que nous avons reçues promettent beaucoup; elles sont pleines de fraîcheur et de grâce. En voici le sommaire: "A nos lecteurs.—Notre programme.—"Annales Teresiennes."—Chronique du mois de septembre.—A la rentrée.—Echos de la salle d'étude.—Memorial nécrologique.—Lettre de Mentor".—La chronique nous a intéressés, car nous connaissons nous aussi "ce vieux collège avec ses murs gris, sa toiture argentée," et nous y avons de dignes amis qui nous sont chers. Vous avez beau dire, Monsieur le chroniqueur, votre plume ne devait pas sommeiller depuis longtemps, ou du moins vous savez encore fort bien la faire trotter.

Quant au grave et tendre Mentor, nous espérons l'entendre souvent donner à ses disciples les conseils de l'expérience et de la sagesse. Il a, dit-il, un sac plein jusqu'aux bords de problèmes, d'énigmes et d'histoires; nous saurons profiter de toutes les belles choses qui sortiront du sac.

Courage donc et succès, aimable confrère. Vous promettez d'être bon enfant; l'*Abcille* aussi sera toujours bonne, elle ne vous piquera jamais, et quel que soit l'accueil qui vous sera fait ailleurs, ici, soyez en sûr, vous rencontrerez plus "qu'indulgence amicale et sourires de bienvenue".

X.

Echos de l'étranger.

Que se passe-t-il à l'étranger? voilà une question qui n'est pas indifférente à l'*Abcille* et dont elle s'occupera comme par le passé.

Aujourd'hui, nous nous contenterons de faire une revue des derniers événements, afin de nous rendre compte de la situation présente, en dehors de notre pays.

En Europe, c'est encore l'insoluble question d'Orient qui préoccupe les

gouvernements. On sait que par le traité de Berlin, la Turquie s'engageait à céder Dulcigno au Monténégro. Mais la Porte ne pouvait se résigner à se soumettre à d'aussi dures conditions. Arrive donc pour elle le moment d'abandonner une ville dont les habitants veulent rester Turcs à tout prix et dont le port est l'un des plus importants de l'Adriatique; par une politique des plus habile, la Porte amuse d'abord les puissances par de continuelles délais. Mais enfin celles-ci se lassent d'attendre.

L'Angleterre, la plus intéressée dans l'exécution du traité de Berlin, envoie la première une flotte dans les eaux de l'Adriatique, pour intimider le sultan.

Jusqu'alors on était d'opinion que la France garderait une stricte neutralité. Mais on connaît les opinions belliqueuses de Gambetta et l'autorité presque absolue qu'il exerce sur le gouvernement qui régit actuellement la France.

Aussi, est-ce à son instigation que le cabinet français a chargé l'amiral Thomassin de bloquer le port de Dulcigno, afin de forcer, de concert avec les autres puissances, les Turcs à le céder aux Monténégrins.

Mais au moment où la flotte combinée des puissances menaçait de bombarder Dulcigno, la Porte annonce qu'elle a des propositions tout à fait satisfaisantes à soumettre aux puissances.

On attend encore. Enfin ces propositions sont mises au jour. La Porte consent à céder Dulcigno mais à des conditions tout autres que celles du traité de Berlin, et partant inacceptables.

On voit qu'en fait de diplomatie, le sultan ne le cède à personne en habileté, qu'il n'a cherché qu'à gagner du temps et qu'il a atteint son but. De sorte qu'aujourd'hui Dulcigno n'est pas encore cédé et ne le sera peut-être pas de sitôt. En effet, la démonstration navale n'est généralement pas approuvée en France, et la flotte peut être rappelé de jour en jour.

La situation intérieure de la République française ne fait pas mine de s'améliorer.

Au ministère Freycinet a succédé le ministère de M. Ferry qui s'est tant attiré d'épithètes et dont l'impopularité toujours croissante annonce la chute prochaine.

Toutefois comme Ferry est l'auteur des décrets contre les congrégations et que Gambetta est tout-à-fait d'accord avec lui sur ce point, les décrets vont être exécutés dans toute leur rigueur. Déjà à Rennes, les Carmélites viennent d'être chassées de leur communauté et il est clair que tous les ordres religieux, vont bientôt subir le même sort.

Voici un événement qui n'attristera pas peu les musiciens: Offenbach est mort. On dit que jamais musicien ne compta d'aussi nombreux amis, et, que presque toute la ville de Paris a assisté à ses funérailles.

En Espagne on jouit d'un état comparativement tranquille.

La reine vient de donner le jour à l'infante d'Espagne. Cette naissance a été saluée par des démonstrations de joie dans tout le royaume.

L'Angleterre, qui a déjà tant à faire en Orient avec les Afghans, est menacée d'une lutte autrement redoutable avec l'Irlande.

L'insurrection des fermiers Irlandais contre les propriétaires prend des proportions alarmantes.

Dernièrement trois propriétaires anglais, entre autre Lord Mountmorris, ont été assassines. Quoique l'Angleterre ait résolu d'envoyer des troupes sur les lieux de l'insurrection, celle-ci ne paraît pas devoir se calmer. Si l'on en juge par le dernier discours de Parnell, le chef de l'agitation, les Irlandais sont résolus à recourir aux moyens extrêmes, s'ils ne peuvent obtenir justice autrement.

La lutte entre le Chili et le Pérou n'est pas encore terminée. Le Chili dont les victoires le mettent en mesure de dicter les conditions de paix à son rival, menace de bombarder Calao, si le Pérou ne rend les vaisseaux captures pendant la première phase de la guerre.

Aux Etats-Unis la lutte entre les républicains et les démocrates, se poursuit avec acharnement. On emploie de part et d'autre, tous les expédients imaginables pour faire triompher l'un des deux candidats. Dernièrement les journaux républicains, on fait courir les bruits que Hancock, le candidat démocrate, tombait d'apoplexie. Aussitôt grand émoi dans les rangs démocratiques. Il a fallu que le pauvre candidat se prêtât à bien des examens de la part des médecins, pour rassurer son parti. Cependant jusqu'ici la victoire est incertaine; car les élections de l'Indiana et de l'Ohio viennent de prêter de nouvelles forces, aux républicains.

E. J.

Le Carême de Louis XVI.

On se souviendra toujours de ce beau mot de Louis XVI, recueilli par quelqu'un qui l'avait entendu. Ce monarque, âgé de vingt ans, dit à la fin du premier Carême qu'il avait passé sur le trône: "Je me suis tiré de celui-ci sans peine, mais j'en aurai un peu plus de mérite, le Carême prochain"

— En quoi donc, Sire? lui dit un courtisan.

— C'est, reprit le roi, parce que je n'ai eu, cette année, que le mérite de l'abstinence; j'en aurai de plus celui du jeûne, au Carême prochain, puisque j'en aurai atteint vingt et un ans.

— Le jeûne, Sire, est incompatible avec vos occupations et vos exercices. Après le travail, vous allez à la chasse, et comment pourriez-vous jeûner sans altérer votre santé?

— La chasse, répliqua le pieux monarque, est pour moi un relâchement, mais je changerai de récréation, s'il le faut, car le plaisir doit céder au devoir.

Le Carême suivant, le roi chassa, mais

il jeûna en même temps. Depuis la fin du règne de Louis XV, le relâchement s'était glissé à la Cour. On servait maigre et gras tous les jours d'abstinence, quand il y avait eu chasso. Louis XVI fit reformer cet abus; il montra même à cet égard que sa soumission aux lois de l'Eglise était aussi parfaite qu'éclairée.

Un vieil Officier soutenant que ce qui entre dans le corps ne souille pas l'âme, se croyait, d'après ce principe, dispensé de la règle commune. "Non, monsieur," reprend Louis avec véhémence, ce "n'est pas précisément de manger de la viande qui souille l'âme et fait l'offense, c'est la révolte contre une autorité légitime, et l'infraction d'un précepte formel. Tout se réduit donc à savoir si Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de commander à ses enfants, et à ceux-ci l'ordre de obéir. Le catechisme l'assure; mais puisque vous lisez l'Evangile, vous eussiez dû voir que Jésus-Christ dit quelque part "que celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit être regardé comme un païen. Et je m'en tiens là."

Louis XVI, devenu le jouet de ses persécuteurs, fut mis à toute sorte d'épreuves. Ses bourreaux, qui se faisaient une gloire sacrilège de se revolter aussi bien contre l'Eglise que contre leur légitime souverain, lui servirent du gras un jour de vendredi, ne se contentant pas de l'avoir privé de sa liberté, mais voulant encore tyranniser sa conscience. Sans articuler aucune plainte, le roi prit un verre d'eau, y trempa un peu de pain, et souriant, prononça ces mots: *Vobis dominet.* Quel exemple!

— Monselet a un joli mot de gourmand.

Un de ses intimes lui demandait pourquoi il se place toujours, quand il dîne, devant une glace:

— Pourquoi? parce que je crois manger double!

Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abcille.

Agents: à la petite salle, M. L. Fortier; chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couet; à Ste-Anne, M. G. Goudreau; à Sorel, M. O. Beland; à Nicolet, M. P. Cormier; à Ste Thérèse, M. J. Lord; à Chicoutimi, M. E. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin; à Rimouski, M. J. Rioux.